L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME III. WINNIPEG, MAN., 10 MAI 1900. NUMERO 14

L'ECHO DE MANITOBA

Imprimé par A. GAUVIN.

Toutes communications devront être adressées

Boite 1309. - - - WINNIPEG, MAN.

L'administration n'est pas responsable de articles ou correspondances dûment signés.

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis........................$1.00
Europe (compris le port)........................2.50

Strictement payable d'avance.

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne..........12c
Chaque insertion subsequente..........8c

N. B.—Les annonces de naissances, mariage sépultures seront insérées au taux de 25 chaque.

LA GUERRE.

La patrie publie la curieuse lettre suivante reçue du sergent Ernest Gratton.

Bloemfontein, 20 mars 1900.
(Pour la "Patrie")

Sans doute, qu'à Montréal, on doit s'inquiéter beaucoup sur le sort de nos soldats canadiens, car à en croire les journaux, nous nous serions battus sans relâche depuis notre arrivée à Capetown Quelles absurdités écrit-on dans les journaux en ces temps-ci; on s'amuse à raconter les hauts faits de certains Don Quichotte dont le cœur a faibli à la première volée tirée par les Bœrs; je remarquais entre autres une lettre d'un certain caporal, adressée de Belmont à son épouse, dans laquelle il disait qu'à la dernière bataille qu'il avait assisté à Belmont, qu'il n'avait dû la vie qu'à une faveur marquée de la Providence et que tous ses compagnons, autour de lui avaient été tués ou blessés.

Je résumerai la chose en deux mots: d'abord, depuis l'arrivée des Canadiens il n'y a pas eu même une escarmouche à Belmont, et notre "fameux protégé" n'a jamais vu d'autre feu que celui des cuisiniers, s'étant rapporté malade au commencement de notre première bataille, à Paardersberg, disant qu'il ne pouvait supporter les fatigues de la campagne, et depuis, il combat (pacifiquement), les Bœrs derrière les murs de l'hôpital de Kimberley.

A THABA N'CHU

Londres, 2 mai,—Winston Churchill, télégraphiant de Thaba N'Chu, en date du 18 avril, donne d'importants détails sur l'engagement du 17.

"Hier soir, dit'il, les Boers ont poussé de l'avant, tellement qu'ils ont empeché le Kitchener's Horse d'évacuer ses positions avant minuit.

"Grande était l'anxiété dans le camp anglais.

"Aussi les troupes anglaises avaient-elles l'intention bien arrêtée d'aller les libérer le lendemain matin.

"Tout de même, on décida de les repousser complètement ou de couper leur jonction.

"Les Boers occupaient une série de montagnes formant un immense fer à cheval, la convexité étant du côté des Anglais.

"Le général Hamilton réussit à attaquer les Bœrs sur le flanc droit et ouvrit un passage pour la brigade de cavalerie du général Dixon.

"C'est avec une impétuosité extraordinaire que ce dernier s'élança contre les ennemis. Il réussit à les chasser de monticule en monticule, les bombardant de son artillerie montée. Finalement nos troupes arrivèrent au pied des montagnes et on pouvait apercevoir les Bœrs en piquets de 100, se sauvant comme des rats.

"Dickson espérait les cerner et fit des signaux à Hamilton à cet effet.

"Hamilton accourut avec tous les soldats qu'il put trouver.

"Vers quatre heures et demie, l'armée anglaise au nombre d'environ 4,000 se retira du creux du fer à cheval et commença à opérer un mouvement dans la direction nord-est.

"Je n'avais jamais vu déploiement des troupes bœrs de ce genre.

"Leur ordre était si parfait qu'on les aurait pris pour une brigade de cavalerie du général Gordon.

"Cependant, ils ouvrirent soudainement un feu terrible sur l'artillerie de Dickson.

"Au même moment les Bœrs, qui avaient réussi à s'échapper durant la journée parvinrent à sortir de la souricière et massèrent leurs troupes pour une attaque sur le flanc gauche et l'arrière-garde de Dickson.

"C'est dans ces circonstances que Dickson résolut de se retirer et il le fit juste à temps."

Le correspondent du "Times" dit que les opérations destinées à débloquer Wepener ont réussi, mais grâce à l'habileté du général Louis Botha le mouvement convergent a échoué. Le commandant Botha est arrivé à Dewetsdorp lundi, il a envoyé un commando au devant de la cavalerie de French pour le maintenir et a aussitôt commencé un mouvement, une retraite stratégique de toute son armée par la rivière Leenw et Ladybrand. Lord Roberts parait avoir été devancé par les comdant Botha de 24 heures. Suivant une dépêche au "Standard" les Bœrs retraitent sur Ladybrand. Leurs chevaux sont épuisés, mais la poursuite a dû être abandonnée, car la cavalerie de French est rentrée à Bloemfontein où le général Pole-Carew a également ramené la 11ème division.

La manufacture d'obus de Johannesburg à sauté, l'on dit que son proprietaire un anglais là fait sauter de propos deliberé.

Il semble d'apres les dernieres dépêches que les Anglais ont commencé leur marche en avant dans la direction de Pretoria.

Les forces bœrs n'ont fait qu'une faible resistance ce qui porte à croire qu'elles se retirent peu a peu sur un point choisi à l'avance, et preparé en vue d'une defense opiniatre.

Le 4 Mai,—Les anglais ont repris Brantford. L'armée de Robert qui prend part à ces operations serait forte de 50,000 hommes. Mais il est certain que pas plus à Brantford qu'à Weepener les Anglais n'ont reussi à envelopper les Bœrs aussi qu'ils l'espéraient.

Mai 6,—Le général Robert télégraphie qu'il a forcé le passage de la rivière Wet au nord de Brantford après un combat opiniatre durant toute une journée; ce c'est qu'au soir que l'infanterie montée est parvenue à tourner la droite de l'ennemie, qui, à alas battu en retraite. D'autre part d'importants combats ont été livrés sur les ailes du corps principal et ce n'est qu'après une lutte acharnée que les anglais sont parvenus à repousser les Bœrs.

Ce sont les Canadiens sous le général Hutton qui ont forcé le passage de la riviere Wet dans la soirée.

Le passage suivant d'une correspondance d'un journal de Londres est intéressant et juste.

Il y a quelque chose d'aussi sérieux en ce moment, sinon plus que les opérations au siège de la guerre. La publication des pièces officielles dans l'affaire des dépêches de Lord Roberts à propos de Spion Kop, hier au parlement, a tout bouleversé l'opinion publique. Le peuple anglais est réellement humilié de voir que les dépêches de ses généraux en Afrique soient telles que le gouvernement leur demande de les modifier, de les écrire de nouveau avant de les publier. C'est là ce qui ressort de la correspondance entre Lord Lansdowne et Lord Roberts, et le "Times," dans ses appréciations sur la question, ne ménage guère Lord Lansdowne. Voici ce que le grand journal dit:

"La dépêche de Lord Lansdowne est une singulière invitation à Lord Roberts de rédiger ses dépêches pour satisfaire l'infortuné public anglais. Les commentaires sur cette correspondance sont à peu près superflus. Nous ne pouvons trop féliciter Sir Redvers Buller d'avoir refusé d'écrire de nouveau sa dépêche pour la publication."

Si quelque chose avait attesté jusqu'ici la solidité nationale de l'Angleterre, c'était le respect toujours gardé, en public tout au moins, sur ses généraux. Qu'il fût question du Parlement, de la marine ou de l'armée, la discipline interdisait toute critique publique du chef, principalement en temps de crise. Encore, sur le terrain politique, on pouvait, à la rigueur, tirer sur son "leader" en changeant de parti Mais, en fait de Marine, l'Angleterre avait toujours les meilleurs amiraux, en fait d'armée, elle avait toujours les meilleurs généraux.

La guerre anglo-africaine a changé tout cela Et ce sont les généraux eux-mêmes qui si tirent aux jambes.

La situation est vraiment triste.

CORRESPONDANCE

ST. LAURENT.

Le grand chef conservateur de notre paroisse, jette feux et flammes de ce temps-ci contre Sir Wilfrid Laurier.

A l'entendre c'est le dernier des mécréants, ou le traite publiquement d'ennemi de la religion catholique, bref toute la ribambelle des divagations chères aux organes indigos de la province de Quebec est sortie contre le premier ministre actuel.

Tout cela sans doute pour donner le change sur les bons bleus qui depuis leur arrivée au pouvoir, ne paraissent guere disposés à vouloir s'occuper de la question des écoles.

Ce n'était pourtant ce que les grands amis devoues du parti conservateur nous promettaient avant les élections.

Pour couvrir le mauvais vouloir du gouvernement de H J. Macdonald, notre grand chef conservateur de St. Laurent mene tout ce tapage contre Sir W. Laurier.

Tout cela, est en pure perte; la majorité de nos gens sait à qui s'en tenir et n'a nulle envie de laisser de côte, un réglement qui seul depuis si longtemps à permis de donner à nos enfants une instruction vraiment efficace.

ROYAL

M. Hector Courchène et M. Basley sont partis tous deux cette semaine pour le Lac Dauphin, où ils vont travailler à la construction du chemin de fer.

M. Paul St. Jean a ouvert un magasin général dans notre village. M St. Jean est un jeune homme entreprenant et énergique qui mérite d'être encouragé.

M. Andrewjuk va ouvrir une étale de boucher ici à bref délai.

La jeune Mademoiselle Béatrice Bohémier est revenue à la santé, après une sérieuse maladie et a repris sa place au milieu de ses petites compagnes de classe.

M. Jos. Bedloup a du mauvais temps pour dresser un team de bronchos, récemment achetés.

Madame Bonnin est allé la semaine dernière à Notre Dame de Lourdes visiter sa fille actuellement au couvent, et qui doit prendre le voile bientôt.

Madame Bonnin s'est arrêté à St. Claude pour y voir son fils, le frère François Bonnin.

Societe St. Jean-Baptiste

Une assemblée général à eu lieu à l'école Ste Marie Dimanche le 6 courant pour l'election des officiers de la St. Jean-Baptiste de Winnipeg pour l'an 1900.

Ont été élu.

Président. Mr. J. H. Bourgoin, Gérant de la banque d'Hochelaga.

1er Vice Président. Rodolphe L. Chevrier, de la maison Chevrier, et fils.

2ième Vice President. M. J. B. Lauzon. ex. M. P. P.

Tresorier M. N. Bergeron, officiers de douane.

Sec. Archiviste. M. J. T. Dumouchel, agent d'assurance.

Sec. Correspondant. M. Alphonse Picard, du C. P. R.

Officier Ordonateur, M. Henri Pelissier

Porte Drapeau. M. André Movre.

Comité de Régis. MM. Fournier, Geo. Germain, C. A. Lemieux, J. E. Beliveau et Joseph Cauchon.

Président Honoraire. M. J. E. Beliveau.

Chaplain. Le Rev M. A. A. Cherrier.

Une assemblée général est convoqué dimanche le 13 mai à l'école des Rev. Frères de Ste Marie a 2 heures P. M. Toute personnes parlant la langue française est priée d'y assister.

Choses et autres

Le roi de Danemark, qui vient de célébrer son 82e anniversaire, est le souverain le plus âgé d'Europe après le pape Léon XIII, dont la monarchie n'est, pour le moment, pas la force brutale, que spirituelle, et après le grand-duc de Luxemburg, dont le sceptre ne pèse pas bien lourd dans la balance des destinées du monde.

Mgr Angiolo Fiorini, évêque de Pontremoli (Italie), vient de découvrir, assure-t-on, le moyen d'éviter les rencontres de trains. Etant donnés deux trains sur une même voie, ces deux trains s'avertiront à une distance d'au moins un kilomètre.

C'est par l'électricité que Mgr Fiorini opère. Admettant ce principe universellement reconnu que deux trains susceptibles de se heurter peuvent éviter la rencontre s'ils sont avisés à une distance de 600 mètres, on admettra aisément que, prévenus à un écart de mille mètres, ils devront, "a fortiori," conjurer le danger.

L'invention de Mgr Fiorini, si elle est reconnue efficace, fera voir que, parmi les gens d'Eglise, il est toujours des savants sachant concilier la foi avec les plus modernes applications de la science.

S'il faut en croire le correspondant de la "Patrie" de Paris à Londres, la mort de Villebois-Mareuil serait due à une trahison. Sa tête avait été mise à prix, et c'est un burgher de l'Etat d'Orange qui l'aurait vendu S'étant faufilé dans le camp des Bœrs à titre d'ami, il connut le secret de la mission que le vaillant général avait entreprise avec sa petite escouade. Il en avertit alors le général Methuen qui résolut de le faire prisonnier. De Villebois-Mareuil préféra se faire tuer plutôt que de se reudre.

Le "Delineator"

Le numéro de Mai du "Delineator" journal de modes bien connu publié à Toronto, contient de nouveaux modèles de travaux à l'aiguille fort remarquables, et d'une forme aussi nouvelle qu'originale.

Au lieu de broder avec des soies de couleur différentes, formant le remplissage, ce sont des morceaux de soie decoupées et simplement ourlés de fil de soie qui forment le dessin. Rien de plus pittoresque et de plus attrayant. A noter aussi une charmante étude écrite spécialement pour la revue par Mme Clara E. Laughlin.

On trouve le Delineator dans toutes les bonnes librairies.

Encore le feu

Portage du Rat, 4—Un incendie les plus désastreux que nous ayons eus dans cette ville depuis deux ans, a éclaté hier soir, un peu avant 10 heures, dans le magasin de farine et de comestibles de Duncan & Co. La nature inflammable de l'assortiment a rapidement propagé le feu qui a bientôt enveloppé tout le bâtiment; de là, le feu s'est communiqué au magasin d'harnachements de King et à l'écurie de louage de Delbridge, à l'Est.

Moins de 20 minutes après que le feu eût été découvert, les bâtiments si-haut nommés n'étaient plus qu'un foyer ardent, et le feu se précipitait à l'ouest, au travers des édifices, parmi lesquels se trouvaient un restaurant et les étaux de Helloff et Verdins, bouchers

Duncan & Co., ne perdent presque rien. Leur stock, était évalué à peu près $2,000.00. Ils étaient assurés pour $1,000.00 dans la Phœnix, de Arooklyn.

Ler pertes de Delbridge Bros. sont les plus considérables. Ils avaient des assurances de $4,000.00 sur le bâtiment et le stock.

L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 10 MAI 1900.

M. D'HELLENCOURT,
Rédacteur et directeur.

Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

A la Northwest Review.

Les bons comptes font les bons amis, et les explications franches sont nécessaires pour assurer toute entente efficace et durable.

Il convient donc de nous expliquer nettement, et de demander en retour semblable franchise de la part de la NORTHWEST REVIEW, aussi bien que de ceux dont elle prétend représenter les vues.

La NORTHWEST REVIEW nous dit:

"Mgr. Langevin nous a autorisé a dire comme nous l'avons fait; que le résultat de ces négociations (celles de Winnipeg) montre aussi les défauts essentiels du règlement Laurier-Greenway, règlement qui n'a rien réglé définitivement, ni dans les districts catholiques ruraux ni dans les districts mixtes"

Etant admis, que ces déclarations représentent exactement les vues de l'Archevêché, nous avons le droit de demander qu'elles soient expliquées de façon à ne laisser subsister aucune équivoque sur leur véritable signification, non plus que sur leur portée.

Les commentaires dont la REVIEW accompagne les déclarations, sembleraient faire porter l'idée principale sur le mot DEFINITIVEMENT car elle ajoute:

"C'est là une appréciation en absolue conformité avec celle du Pape, qui dans son encyclique "affari vos" désigne ce règlement comme défectueux imparfait, insuffisant."

Ces commentaires semblent faire porter la critique du règlement sur ce mot surtout—définitivement.

Si telle est bien l'interprétation à donner à ces déclarations officielles, nous ne faisons nulle difficulté, pour y adhérer entièrement.

C'est exactement la manière de voir adoptée par nous de tout temps; cette manière de voir, nous l'avons resumée en d'autres termes qui sont les équivalents de ceux de la NORTHWEST REVIEW; nous l'avons synthetisée dans cette formule:—la politique des concessions partielles et progressives.

La REVIEW reconnaîtra sans difficulté, que nous n'avons jamais varié dans cette ligne de conduite.

Nous n'avons jamais cessé en aucun temps de proclamer la nécessité de concessions progressives, de concessions ultérieures; c'était déclarer assez nettement que nous ne considérions pas les concessions acquises, comme l'expression DEFINITIVE et finale du règlement de la question scolaire.

Cela est si vrai, que durant la présence au pouvoir du gouvernement libéral du Manitoba les chefs du parti libéral français dans notre Province n'ont cessé de réclamer sous une forme ou sous une autre des concessions complémentaires.

Si nous nous abstenons pour aujourd'hui d'énumérer les concessions ainsi obtenues dans l'intérêt supérieur de la cause de la minorité, il n'en est pas moins vrai, que la NORTHWEST REVIEW, aussi bien que l'autorité diocésaine savent à quoi s'en tenir à cet égard, et ni l'une ni l'autre ne peuvent nier ces faits facils à prouver d'ailleurs.

Nous irons plus loin, les démarches faites par ces mêmes hommes ont porté leur fruit, même après l'arrivée au pouvoir de M. Hugh John Macdonald; c'est l'impulsion donnée par eux qui a abouti. notamment en ces dernières semaines, à la délivrance par l'advisory Board, des brevets d'instituteurs et institutrices, accordés à un grand nombre de frères et de sœurs qui professent actuellement dans nos écoles.

Il n'est pas inutile de rappeler en passant que c'est grâce à l'obtention toute récente de ces qualifications qu'ont pu être entamées les négociations au sujet des écoles de Winnipeg.

Voici donc qui est bien net et bien prouvé: Non seulement notre journal n'a jamais cessé de proclamer la nécessité de concessioni ultérieures, mais encore ceux qu'il représente n'ont jamais cessé de travailler d'une manière discrète, mais efficace, à obtenir graduellement de nouvelles concessions.

Par conséquent, nous avons été sans cesse et nous sommes aujourd'hui encore, en conformité absolue avec l'opinion exprimée par l'autorité diocésaine, sur le caractère non définitif, non final du règlement de 1897.

Il y a plus; Sir W. Laurier lui-même n'a jamais declaré autre chose; et il s'en est exprimé fort nettement la semaine dernière à la chambre d'Ottawa.

Voici ses propres paroles:

"Les amendements apportés en 1898 par M. Greenway à la législation scolaire du Manitoba sont de nature à rendre pleine et entière justice à la minorité, si les autorités provinciales les mettent en application dans un esprit de conciliation et de bon vouloir."

Sir Wilfrid Laurier est parfaitement en droit de dire qu'il a réglé la question scolaire; Il l'a réglé au point de vue de la compétence fédérale, lorsqu'en 1897 il a fait admettre par le gouvernement Greenway le principe de la conciliation envers la minorité, principe dont le réglement de 1897 était la reconnaissance officielle et légale.

Il est d'autant plus en droit de dire qu'il a règlé la question, que de 1897 à 1900, il a vu le principe admis et pratiqué d'une manière effective par le gouvernement Greenway et, la NORTHWEST REVIEW l'admet elle même, elle admet la réalité des concessions obtenues pendant les dernières années. lorsqu'elle declare que "les importantes concessions faites à la minorité et reconnues par l'archévequa de St. Boniface etaitent seulement un adoucissement momentané dans l'application de la loi."

Ces adoucissements, c'étaient justement le mise en pratique de la politique de conciliation officiellement et légalement acceptée par le législaturé Manitobaine en 1897.

Il est donc absolument faux de prétendre comme le fait la NORTHWEST REVIEW que les lois injustes de 1890-94 n'ont été en rien modifiées.

Non le répétons, l'adoption du principé de la conciliation en 1897 par le gouvernement Greenway, changeait d'une manière notable l'esprit des lois de 1890-94.

Et mieux que des paroles, les faits sont là, sous forme des concessions obtenues, des adoucissements si vous voulez, qui attestent la valeur de ce changement, dans le caractére de la loi scolaire.

La situation exacte est celle-ci; Sir W. Laurier à raison de dire qu'il a réglé la question scolaire, puisque grâce à son habile intervention, le gouvernement féderal a reussi à faire adopter, par le gouvernement Manitobain le principé de la conciliation, principé sanctionné par la loi de 1897 et mis loyalement eu œuvre, ainsi; que l'attestent les concessions accordées successivement à le minorité par les autorités provinciales.

Il depend donc uniquement du gouvernement provincial, de pousser jusqu'à compléte satisfaction la mise en œuvre de ce principe de la conciliation sanctionné en 1897.

Cette satisfaction complète, définitive, n'a pas été donnée à la minorité; nous n'avons jamais dit autre chose.

Mais si nous voulons y arriver c'est sur les autorités provinciales, sur elles, seules, qu'il faut agir, au moins tant qu'il ne sera pas prouvé qu'elles se refusent à reconnaitre le principe de la conciliation avec ses conséquences ultérieures.

Ici, apparait nettement, l'énorme faute commise par les conservateurs français, lors des dernières élections.

En soutenant, M. H. J. Macdonald qui volontairement avait omis de sa plateforme électorale, toute allusion à la question des Ecoles, qui à toutes les tribunes avait declaré sa ferme intention de faire observer la loi de 1890 dans toute sa rigueur, qui reprochait à M. Greenway les concessions faites par lui à la minorité, qui déclarait la question des Ecoles une "dead issue," en soutenant un tel chef avec un tel programme, les conservateurs français se sont volontairement etcomme à plaiser, baillonnés; ils sont aujourd'hui dans l'impossibilité absolue d'exercer la moindre pression sur un chef dont ils ont publiquement accepté le programme, et dont ils n'ont exigé aucune promesse, ni même aucune déclaration.

Sur qui s'appuieront ils aujourd'hui pour réclamer du gouvernement conservateur, la moindre concession?

Tableront-ils sur la prétendue bienveillance dont ils se plaisaient à parer, bien gratuitement d'ailleurs, M. J. Macdonald?

En vérité, c'est là une plaisante prêtention, qui ressemble fort au billet dont se prévalait La Chatre.

Ah le bon billet!

Combien plus clairvoyante et sensée, s'est montrée la majorité catholique française, lorsque d'instinct elle donnait son appui au gouvernement Greenway en Decembre dernier!

Nous sera-il-il permis de signaler aussi l'erreur commise plus récemment, lorsque dans une intention assurément fort louable et que nous comprenons, tout en deplorant ses conséquences, l'autorité diocésaine s'est opposé à toute action de nos députés actuels qui voulaient, mettre M. J. Macdonald à même de déclarer ses intentions à l'égard de la question des Ecoles.

Certes nous condamnerions toute manœuvre politique, qui serait de nature à nuire à une entente quelconque.

Mais, par peur d'embarrasser M. H. J. Macdonald devons nous continuer à marcher dans les ténèbres, à attendre d'un miracle qu'il plaise au gouvernement actuel de s'expliquer?

Or, c'est exactement là, l'impasse où nous nous trouvons aujourd'hui acculés.

Il semble que pour sortir de cette impasse, sans causer le plus léger embarras au gouvernement conservateur de Manitoba, on veuille aujourd'hul s'en prendre à Sir W. Laurier des difficultés dont la route de la conciliation est herissée.

En un mot, le juste mécontentement né de l'indifférence ou du mauvais vouloir du gouvernement provincial, on prétend en faire retomber la responsabilité sur Sir W. Laurier.

C'est là une erreur déplorable que nous comprendrions fort bien de la part du MANITOBA et de ceux qui l'inspirent, mais qui nous surprend de la part de la NORTHWEST REVIEW.

Car enfin, si par suite du mauvais vouloir rencontré parmi les commissaires d'écoles de Winnipeg, l'esprit du réglement de 1897 a été méconnu, et les prétentions si légitimes des catholiques de Winnipeg ont été repoussées, est-ce une raison suffisante pour jetter le manche après la cognée, et déclarer détestable, mauvais, inutile, un règlement qui a permis du moins, à nos écoles de campagne de fonctionne sur des bases acceptables?

Le réglement de 1897 est-il responsable du fanatisme qui survit en certains cerveaux?

Il serait ridicule et injuste de le prétendre.

Il ne sert donc à rien de le décrier, de le clouer au pilori, ce règlement, qui tout imparfait qu'il puisse être a été cependant notre planche de salut depuis 1897.

La seule chose à faire, c'est de l'améliorer, et pour cela; il nous faut nous adresser au parlement provincial.

Il a toute compétence pour y apporter les modifications reconnues indispensables, en vue de forcer la main au mauvais vouloir individuel.

Il n'y a pas d'autre marche à suivre pour le moment, et par suite il est absolument faux, et qui plus est, injuste, de vouloir s'en prendre à Sir W. Laurier, d'une difficulté à laquelle il est absolument étranger.

La NORTHWEST REVIEW a parfaitement raison "de ne point vouloir laisser enterrer la question des écoles, dans le seul but de favoriser un parti" mais pour cela, elle doit porter ses efforts sur la législature Manitobaine, sans craindre de faire tort au parti conservateur.

A Winnipeg

Le Parlement a repris ses travaux lundi dernier. De nombreuses rumeurs circulent dans l'air, au sujet des projets et des intentions du gouvernement

En premier lieu vient la question de la prohibition, il semble difficile à M. H. J. Macdonald après les promesses formelles faites par lui, de refuser une législation prohibitive. Quelle sera-t-elle, et jusqu'à quel point sera-t-elle prohibitive, c'est toute la question.

Il y a aussi la fameuse clause relative aux qualifications des électeurs; nul doute que le gouvernement n'ait l'intention de l'amener devant la chambre; attendons pour en parler et en juger.

Reste enfin la politique du gouvernement sur la question des chemins de fer à définir; puis le rapport de la fameuse commission Royale dont on ne parle plus, et enfin le budget.

Comme on le voit, nos deputés ont du pain sur la planche et la session pourrait être longue.

Bien mal aises a contenter.

Quand les journaux conservateurs, le TELEGRAM et la TRIBUNE, lancèrent les fameuses accusations de "secret deal" contre l'ancien gouvernement M. T. Greenway se refusa à s'expliquer, prétendant avec raison que la chambre était le seul endroit désigné pour discuter de semblables accusations.

Les journaux tories s'égosilèrent alors à crier que M. Greenway avait peur de s'expliquer et qu'il était incapable de se justifier.

Depuis, des explications justificatives, fort nettes et fort décisives ont été données par MM Greenway et McMillan devant le Parlement; l'accusation à fait fiasco.

Tout naturellement, M. Greenway a tenu chaque fois que l'occasion s'en présentait, l'autre jour à Winnipeg, où encore à Morden, à repéter ses explications devant le peuple.

Les mêmes journaux conservateurs lui reprochent maintenant de repéter trop souvent ces explications!

C'est à mourir de rire! si jamais explication de ce genre était appropriée, c'était bien à Morden devant les gens interessés à l'une des lignes incriminée, celle de Snowflake.

Les conservateurs paraissent fort ennuyés de voir leur petite manœuvre tomber à plat.

Nous les en plaignons sincèrement tout en riant de leur piteuse déconfiture.

Note Editoriale

Les explications de la NORTHWEST REVIEW, laissent intacts notre appréciation de sa conduite, quoiqu'elle en dise.

Notre prétention est que logiquement, sa diatribe contre le reglement Laurier-Grennway, n'a de raison d'être que si elle a pour complément l'abandon de ce règlement, l'adoption d'une autre ligne de conduite ou, l'application au Parlement Provincial pour en obtenir un plus parfait.

Critiquer pour critiquer, sans indiquer aucun remède, sans préconiser aucune solution nouvelle, c'est nous le répétons, faire du bruit pour rien, et nous sommes en droit de soupçonner le motif secret d'une agitation stérile, dont le seul effet serait de brouiller les cartes sans nul profit pour la cause de la minorité.

Là est le point.

La convention de Morden

Une importante assemblée des libéraux du comté féderal de Lisgar, importante et comme nombre et comme travail executé, a eu lieu jeudi dernier à Morden.

Plus de 150 personnes venues de toutes les points du comté, assistaient à cette réunion, et si l'on considère que l'époque actuelle, par suite des travaux d'ensemencement ainsi que la distance énorme à parcourir pour atteindre Morden, étaient deux obstacles sérieux, on conviendra que le résultat obtenu, dénote un intérêt singulier parmi les libéraux de Lisgar.

Le but de la réunion était de s'organiser en vue des prochaines élections fédérales. Une association libérale a donc été formée pour le comté entier, et le président choisi a été M. James Laidlaw de Clearwater, les vice présidents sont MM. Stewart Mulvey pour Morris; Jas. Riddell pour Lorne; Rob. Monteith pour Killarney; T. L. Brown pour Manitou; Hon. T. Greenway pour Mountain; V. Winkler pour Rhineland; E. Winkler pour Rosenfeld et D. N. McMillan pour Morden. Le secrétaire est M. W. G. Duff de Crystal City.

Parmi les membres de l'exécutif figurent MM. De la Giclais et A. Picher pour Fannystelle; I. Taillefer, Louis Girouard, J. P. Pantel et T. Messner pour Somerset et Notre Dame de Lourdes; C. Landry et Jos. Lafrenière pour Mariapolis; E. Fayollat G. Trémorin et Jos. Basset pour St. Claude; John Agarant et J. Fifi pour St. Alphonse et Bruxelles.

Il a été decidé que la convention pour le choix d'un candidat aura lieu à Manitou, à une date fiée ultérieurement.

L'hon. Thos. Greenway a prononcé un discours fort applaudi, au cours duquel il a fait justice des accusations portées contre lui, au sujet des prétendus contrats secrets et le vote de confiance voté à l'unanimité par l'assemblée atteste mieux que tout, combien les explications de l'ancien premier ministre été reconnues véridiques.

Une partie de la séance a été consacrée à discuter l'attitude de la TRIBUNE et finalement à l'unanimité moins deux voix la résolution suivante a été adoptée.

"Nous, libéraux de Lisgar, repudient ici, les articles et opinions publiés dernièrement dans la TRIBUNE, et estimons qu'ils sont contraires aux meilleurs intérets du Dominion et en désaccord avec les principes libéraux."

Le Roman d'un cycliste.

Un jeune clerc de notaire de Bonneville charmait ses loisirs en faisant force promenades à bicyclette sur les belles routes de Savoie. Ses records lui valurent une telle réputation qu'une maison de cycles l'engagea à lâcher le Code pour la pédale: c'est ainsi que M. D.... devint représentant de cycles a Montreux.

A peine fut-il installé qu'il reçut la visite d'une élégante étrangère le priant de bien vouloir lui apprendre l'art du velo. Il sut se montrer aussi bon professeur que galant homme, intéresser sa cliente par des promenades dans les sites chantés par Rousseau et, le souvenir de Julie et de Saint-Preux aidant, le roman finit par un mariage.

Le dénouement a été accueilli avec joie par les amis de M. D.... dont l'un des oncles est ministre et l'autre chef de corps d'armée; le jeune cycliste a prouvé pérемptoirement que la fortune vient non en dormant, mais en pédalant, sa fiancée, qui appartient à une excellente famille de Cracovie, lui ayant apporté dans sa sacoche la bagatelle de 800,000 francs.

CARTES PROFESSIONNELLES.



CONTRAT DE MALLE

Des Soumissions cachetées adressées au Maître de Poste général, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le Vendredi 8 juin prochain pour le transport des malles de sa Majesté, d'après contrat défini pour quatre années, deux fois par semaino, aller et retour, entre Richland et Winnipeg via, Millbrook, Dundee, Dufald, Plymyton et Suthwyn, a partir du 1ier juillet prochain.

On peut prendre connaissance des avis imprimés, contenant les informations supplémontaires quant aux conditions du Contrat en question, et se procurer des blancs deformules de sonmission au Bureau de Poste de Winnipeg et au Bureau de l'étineraire fixé.

Bureau de l'inspecteur du Bureau de Poste de Winnipeg, 27 Avril 1900.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Bureau de Poste.

DEMANDE D'EMPLOI

Monsieur parlant los deux langues, dûment qualifié, muni de bonnes références, libre au commencement de juin, désire renouveler engagement dans école française de préférence. S'adresser à M. le Curé do Bruxolles.

La fievre du Khaki

M. TREVES FAIT UNE CHARGE CONTRE LES FEMMES ANGLAISES QUI VONT EN AFRIQUE

New-York, 30.—Une dépêche de Londres nous apprend que samedi soir, le "Reform Club" donnait un banquet en l'honneur de M Frederic Treves et Sir William MacCormac. Lord Rosebery présidait.

M. Treves, qui est un chirurgien de grande réputation et qui revient du théâtre de la guerre a profité de l'occasion pour exécuter une charge à fond contre les femmes "smart" qui atteintes de la fièvre du khaki se sont rendues sur le théâtre de la guerre, sous prétexte de servir d'ambulancières.

Pour les malades dit le docteur, il n'y a que deux maux en Afrique: les mouches et les femmes.

On chasse les mouches avec des queues de cheval ou autres instruments et la nuit, elles laissent le malade en repos, mais les femmes sont réellement et absolument un objet de terreur.

Après avoir épuisé toute espèce de mode d'excitation, elles sont parties pour le Cap en qualité d'ambulancières de bonne volonté.

Au moment où nous sommes engagés dans une guerre meurtrière, cette foule de dames élégantes qui donnent des piqueniques à Capetown et ailleurs, sont une tache sur la campagne.

Du Sang-froid.

Un qui ne craint pas le vertige, c'est M. Alexandre Schreyer, un jeune recordman de la pédale, dont le nom est, parait-il, assez connu sur les vélodromes transatlantiques.

Croiriez-vous que cet intrépide bicycliste a fait le pari, le mois dernier, de parcourir une vingtaine de kilomètres, non pas sur route, ni sur piste, mais sur le sommet d'une immense cheminée d'usine, haute de 195 pieds,—autrement dit 58 m. 50!

Cette cheminée, récemment construite à Washington, s'élève à l'angle de la quatorzième rue et de la Pensylvania avenue.

Comme le bord supérieur ne mesure que 0 m. 60 de largeur, il avait été convenu que la machine, munie d'un compteur kilométrique, serait posée sur une sorte de support mobile. M. Alexandre Schreyer devant se contenter de maintenir à peu près son équilibre en faisant tourner ses pédales à vide, ce qui était déjà suffisamment dangereux.

Guidé au sommet de la cheminée au moyen d'une petite machine à vapeur, le jeune Américain a pu faire enregistrer à son compteur un parcours aérien de vingt-cinq kilomètres en trente-quatre minutes.

Le Fardeau D'une Femme

Le récit d'une femme adressé aux femmes

Elle raconte comment celles qui sont faibles et découragées peuvent obtenir à peu de frais une force et une santé nouvelles—Les faits pleinement vérifiés par une enquête.

Du "Mail," Granby, Qué.

Le public lecteur a presque chaque jour devant lui la preuve des pouvoirs curatifs des Pilules Roses du Dr Williams. On se demande quelquefois pourquoi ces guérisons sont permanentes, et en réponse à cela nous devons dire qu'un cas qui récemment est venu à la connaissance du "Mail", indique que les résultats qui suivent l'emploi de ce remède sont aussi durables que bienfaisants. Il y a quelques années, Mme Robert Webster qui est bien connue à Granby, a été en proie à une grave maladie qui faillit avoir une issue fatale. Son sang semblait avoir complètement tourné en eau; Elle était très faible, son appétit était capricieux et elle endurait de grands maux de tête, Mme Webster avait la chance d'avoir d'excellents avis médicaux mais apparemment sans succès, vu qu'elle paraissait empirer constamment. Le moindre effort la fatiguait, et, finalement, elle fut, pendant quelque temps incapable de faire ses travaux de ménage et fut obligée de garder le lit. Son mari lui suggéra de faire usage des Pilules Roses du Dr Williams et en acheta quelques boîtes Après avoir pris les pilules, il ne se passa pas un long temps avant que Mme Webster constatât qu'elle prenait des forces. Ses maux de tête disparurent, elle eut meilleur appétit, ses veines se remplirent d,un sang nouveau, et ses nerfs devinrent de nouveau forts et actifs. Après avoir pris des pilules pendant une couple de mois, elle se sentit aussi bien qu'elle ne l'avait jamais été de sa vie, et pouvait travailler à la maison sans éprouver la fatigue qui, auparavant lui rendait la vie si misérable. Ceci eut lieu, comme on l'a déjà, dit il y a quelques années et depuis ce temps, Mme Webster jouit de la meilleure des santés. Elle dit que lorsqu'elle se sent épuisée, elle prend quelques doses de Pilules Roses du Dr Williams et qu'elle est aussitôt bien et elle croit qu'il n'y a aucun remède pour les égaler, M. Webster, parlant de la guérison de son épouse, dit que les Pilules du Dr Williams lui firent du bien pour mille piastres, et des amis qui connaissaient l'état où elle se trouvait avant qu'elle commençât à prendre des pilules et qui constatèrent le bon effet des pilules sur elle, disent la même chose

Il y en a un grand nombre d'autres dans le voisinage, qui ont fait usage de ce grand remède et aussi loin que la poste puisse parvenir, les résultats ont été on ne peut plus satisfaisants.

Il y a des milliers de femmes, dans tout le pays, qui souffrent comme Mme Webster a souffert, qui sont pâles, sujettes aux maux de tête, au battement de coeur et au vertige, qui sont toujours malades A toutes ces femmes nous disons: Essayez, d'après les directions, les Pilules du Dr Williams Ces pilules rendent le sang riche et rouge, renforcent les nerfs, donnent un teint rose aux joues pâles et jaunâtres, et rendent encore une fois, aux personnes faibles et découragées, la vie agréable. Les véritables ne se vendent qu'en boites, l'enveloppe portant le nom au long "Dr Williams' Pink Pills for Pale People" On peut se les procurer chez tous les marchands de remèdes ou par la poste à 50c la boîte ou six boites pour $2.50, en s'adressant à la Dr Williams' Medecine Co., Brockville Ont.



CONTRAT DE MALLE

Des soumissions cachetées adressées au Maître de Poste général, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, le Vendredi 25 mai prochain pour le transport des malles de sa Majesté d'après contrat défini pour 4 années, le transport s'effectuant entre les boîtes à lettres des Rues et le bureau de Poste de Winnipeg, à partir du 1er juillet prochain.

On peut prendre connaissance des avis imprimés, contenant les informations supplémentaires quant aux conditions du Contrat en question, et se procurer des blancs de formules de soumission au Bureau de Poste de Winnipeg et au bureau ci-dessous.

Bureau de l'inspecteur du Bureau de Poste de Winnipeg, 13 Avril 1900.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Bureau de Poste.

Association liberale du District Electoral de Lisgar pour le Dominion

AVIS

Une réunion générale de la dite association aura lieu au Victoria Hall, Morden, le Jeudi 3ième jour de Mai 1900 à 7 heure P. M. dans le but de completer l'organisation pour les prochaines élections fédérales. Enrollement des Membres; Election des officiers, et la transaction des autres affaires se rapportant a l'association et au parti liberal.

Tous les liberaux sont invités, et sont priés d'y assister en grand nombre.

Par ordre du Président,
JAMES LAIDLAND,
Organisateur de l'Assemblée.

Dieu Sauve la Reine.

AVIS

AVIS est par la présente donnée qu'une application sera faite au Parlement du Canada à la présente Session par la Ville de Winnipeg pour une loi autorisant la dite Ville à utiliser et à rendre profitable le pouvoir d'eau de la Rivière Assiniboine, ainsi qu'à creuser, construire et entretenir tous les ouvrages nécessaires pour cet objet; à utiliser ce pouvoir d'eau pour les fins municipales; à faire les réglements et les échelles de tarif, pour l'usage du dit, par toute personne ou corporation; de passer contrats pour la construction des ouvrages; d'acquérir par achat, expropriation, ou location, tout terrain ou autre propriété nécessaires pour les dits travaux où affectés par eux; et d'utiliser les pouvoirs actuellement en sa possession où qui pourront par la suite venir en sa possession comme corporation municipale, pour toutes et telles fins. Et que la dite loi autorise le Gouvernement Général du Canada à approuver le dit ouvrage sans réquérir obligation, pour la construction d'écluse ou autre travaux aux fins de navigation, et à donner pouvoir à la dite ville de transfer et céder à toute compagnie ou personne, tout ou partie des droits, franchises, et pouvoirs de la ville concernant la construction, la possession, la mise en operation et la location des dits travaux.

HOUGH & CAMPBELL.
Solliciteurs pour les Requérants.
Daté Winnipeg, 29 Mars 1900.

Sir Ch. Tupper

Nous lisons dans "l'Avenir du Nord :"

A ce banquet de l'hôtel Viger où Sir Charles Tupper a tenté de tromper les Canadiens et de réunir les débris de son parti, on a vu la comédie suivante : deux adresses lues en français à Sir Charles qui n'en sait pas un traître mot,

Est-ce assez stupide !

Les Débats, journal indépendant, font à propos de ce banquet, les réflexions suivantes:

"Et Tupper a parlé, c'est son fort. Il a "blagué" ses auditeurs, ce n'est pas son faible. Ses fanfaronneries à l'adresse de notre race ont mis ses fidèles en pamoison, son attitude hostile à l'union législative avec l'Angleterre a été chantée sur le ton lyrique par tous les journaux de son parti.

"Jusqu'à quel point la courtisannerie politique peut s'abaisser, nos politiciens conservateurs l'ont montré. L'un deux, bien que Sir Charles déclarât qu'il ne comprenait pas un traître mot aux adresses françaises qui lui étaient présentées, mais qu'il allait y répondre quand même, a trouvé le mot sublime, et a donné le signal des applaudissements.

"Tirons le rideau sur des scènes aussi bêtes.

"Que Tupper et les siens fassent ce qu'ils voudront, les Canadiens français n'aiment pas Tupper. Comme résultat de sa carrière politique, une antipathie invincible s'est formée entre eux et lui. Sir John A. Macdonald fut populaire parmi les Canadiens français, parce qui leur a montré une véritable sympathie. Sir Charles Tupper ne le sera jamais, parce que c'est le Janus de la politique, l'homme à deux faces, dans l'opposition, comme au pouvoir S'il n'avait pas besoin du vote canadien-français, vous le verriez rester dans son milieu, parmi les fanatiques d'Ontario, les mangeurs de Canadiens.

Encore le feu

Les fabriques à pulpe de Grand Mère dans la Province de Québec, qui emploient un grand nombre d'ouvriers, ont été visitées par le feu Heureusement les anciens établissements seuls ont été atteints.

Néanmoins cet incendie va encore contribuer, après l'incendie des fabriques de papier de Eddy à Hull, à augmenter la disette actuelle de papier.

L'attentat du canal Welland

On se souvient de l'explosion due à la malveillance qui eut lieu dans le canal Welland. il y a deux semaines.

On a de bonnes raisons de croire que c'est l'œuvre des feniers.

Trois hommes ont été arrêtés, les nommés Walsh, Nolan et et Dallman; ils subissent leur procès actuellement. Ils ont été vus sur les scène de l'attentat, la veille du jour. Mais aucun eclaircissement n'a encore été obtenu sur les causes de leur criminelle attaque.

En attendant, des precautions serieuses ont été prises, la milice appelée et les points importants du canal occupés Ce n'a point point été sans raison, car dans la nuit de Lundi, une sentinelle a aperçu un individu qui se glissait en rampant et après sommation a tiré dessus. L'homme a a été blessé mais a disparu.

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote le docteur François de Martigny, vient d'être fait Officier d'Académie par le gouvernement français. Nous lui adressons nos sincères félicitations.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donner avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements. Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières

NOUVELLES LOCALES.

Mde et M. Monchamp sont partis en voyage pour Boston.

Les cultivateurs se plaignent de la sècheresse.

Il y a quatres personnes de mortes de la picotte à Winnipeg

Le Rev. Curé Martin de St. Eustache était à l'Archevêché hier.

Séance régulière du Conseil de ville de St. Boniface lundi prochain.

M. Avila Joyal a ouvert une boutique de tailleur sur l'Avenue Taché à St. Boniface.

Madame Veuve Kéroack est à faire des réparations considérables à sa résidence à St. Boniface

Le C. P. R. doit faire construire un pont près du pont Louise pour traverser ses chars.

M. J. A. Senecal a commencé la construction d'une nouvelle Eglise à St. Frs Xavier.

Dimanche dernier Sa Grandeur Mgr Langevin à béni l'orphelinat des garçons de Winnipeg.

M. W. Lagimodière M. P. P., est arrivée lundi dernier pour assister a ses devoirs parlementaires.

C'est l'ouverture du printemps au magasin de tapis Banfield. Consultez son annonce dans nos colonnes.

M. Albert Betournay de Winnipeg est déménagé à St. Boniface dans une des maisons de feu M. Gingras, rue Dumoulin.

M. J. B. Leclerc de St. Boniface a déménagé sa boutique de coiffeur sur la rue Dumoulin dans le rez de chaussé du Bazar.

La partie de base Ball qui a été jouée entre le club de St. Boniface et le club du collège a été gagné par le club de St. Boniface.

M. G. Arial a loué l'hotel Southeastern situé sur la rue Lombard à Winnipeg, il doit en prendre possession dans quelques jours.

Nous avons le regret d'apprendre que deux jeunes garçons se sont noyés à Fannystelle dans le lac situé sur la propriété de M. Allard. Ce serait dit-on les enfants d'une des familles canadiennes arrivées l'année dernière.

M. John Houde et Madame ont eu la douleur de perdre leur fille agée de 10 ans Flora; elle est morte à l'hopital de St. Boniface samedi dernier et a été enterrée mardi dernier. Nos respectueuses condoléances.

M. J. Bte Lauzon est à construire une étable considérable à sa magnifique propriété de Winnipeg, il fait également des améliorations considérable à son block de St. Boniface qu'il a loué à MM. Allaire et Bleau pour leur magasin de ferronneries.

Aux Philippines

Manille—Une dépêche reçue d'Ilo-Ilo annonce un combat acharné à Leambanao au centre de l'ile de Panay.

Un détachement du 26e d'infanterie, parti en reconnaissance, a été cerné.

Quatre soldat américains ont été tués et 16 ont été grièvement blessés; tous ont été abandonnés sur le champ de bataille, le reste de la troupe ne aarvenant à se sauver qu'à grand'peine.

Dès que les autorités ont reçu la nouvelle de l'engagement, des renforts ont été expédiés à Ilo-Ilo. A leur retraite et se sont cachés dans les forteresse naturelles de leurs montagnes.

Revue Commerciale

MARCHÉ LOCAL.

Blé.—On paie à Winnipeg de 58 c. à 62 c pour le No. 1 dur

Farine.—Légère baisse. Patente, \$1.95; Strong Baker, \$1.60; XXXX. 1.10c.

Issues de Meuneries.—Son, \$12; gru, \$15 la tonne.

Moulée.—D'avoine, \$18, à \$20; d'orge et avoine, \$15 à 17; blé mêlé, \$12 à \$15.

Avoine.—Dans la Province le prix est de 27 c., et de 35 c. à Winnipeg pour bonne qualité.

Orge — 30c. à 35 c. pour qualité ordinaire, et 70 c. pour orge de brasseur.

Graine de Lin.—Rare; prix nominal de 1.00

Maïs.—De 41 c. à 43 c. par minot de 56 livres.

Beurre.—De crêmerie, de 25 c. à 30c.; de laiterie, par livre, 18c. à 20 c. Les sceaux de bonne qualité se vendent 20c.

Fromage.—11 c. à 12 c.

Oeufs.—15 c. à 18 c. la douzaine.

Volailles.—Les acheteurs offrent de 10 c. à 12 c, la lb.; pour bonne qualité; dindes, 14c.; oies, 10c.; canards, 10 cents.

Gibier.—Lièvres, 8 c. chaque; pigeons, 20 c. la paire.

Légumes.—Pommes de terre, 35c.; séleri, 40 c. à 50c la douzaine; choux, 3c. la lb; oignons, 5 c. à 5 c. la lb.

Seneca Root,—En grande demande; 50 c.

Laine.—Nominal, 8 c. à 8½ c la livre.

Peaux.—Peaux gelées, 7 c. la lb. avec cinq lbs. en moins pour la glace. Peaux de taureaux et bœufs, 1 c. de moins par livre; peaux de mouton, de 40 c. à 65 c; de cheval, 60 c; a \$1 pièce.

Foin.—Pressé, de \$5 à \$6; en charges, de \$4 à \$5.

Viandes de Boucherie.—Mouton, 12c. agneau, \$4.50 à 5.50 pièce; veau, 8c à 10c; beuf, 6½c à 7½c; porc, 7½ à 8c.

AVIS est donné par les presentes de l'application qui sera faite au parlement du Canada afin d'obtenir un acte d'incorporation pour une compagnie qui sera connue sous le nom de "The Accident & Guarantee Company of Canada" et dont le but sera d'assurer contre les accidents en général, y compris l'assurance contre les maladies, et la garantie? Guarantee Insurance.

JOHN F. MACKIE.
Procureur pour les Requérants.
Janvier 11 1900.